

Comité syndical du 13 mai 2009

Débat d'orientations budgétaires 2009

Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2009, le Comité Syndical est appelé à débattre des orientations budgétaires dont la synthèse est la suivante :

I. DEPENSES

L'année 2009 sera principalement consacrée à la procédure de dévolution de la délégation de service public pour la gestion de l'aéroport.

Dans ce cadre, compte tenu de la spécificité de l'activité en cause, il est proposé de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage dont les objectifs seraient notamment :

- d'élaborer le cahier des charges de la consultation
- de veiller au déroulement des différentes étapes de la procédure
- d'analyser les offres et d'en présenter une synthèse
- d'assister le Président dans les négociations à mener

Le montant de cette prestation a été évalué à 100.000 €

S'agissant du fonctionnement courant du syndicat, il est prévu, que dans un premier temps, celui-ci s'appuie sur les services du Département pour le suivi administratif et sur les services de la Communauté d'Agglomération pour le suivi financier et celui de la commande publique.

Dans ce cadre et dans un souci de simplification, il est proposé de ne prévoir en inscriptions budgétaires que les dépenses liées à la publication des avis d'appel à la concurrence qui nécessiteront de recourir à des tiers et feront donc l'objet d'une facturation au syndicat. Leur montant est estimé à 8.000 €.

Quant aux dépenses de fournitures administratives (envoi des convocations, photocopies, reproduction des dossiers de consultation) chacune des deux collectivités acceptent d'en assumer directement la charge.

Ces éléments conduisent à un montant total prévisionnel de dépenses de 108.000 € TTC.

II. RECETTES

Il est rappelé qu'en application de l'article 10 des statuts, le niveau de contribution des membres est le suivant :

Région Centre :	28,66 %
Département d'Indre et Loire :	28,66 %
Communauté d'Agglomération Tour(s)plus :	28,66 %
Chambre de commerce et d'industrie de Touraine :	14,02 %

Compte tenu du montant prévisionnel des dépenses - 108.000 €- le montant de contribution de chacun des membres pour 2009 est le suivant :

Région Centre :	30.952,80 €
Département d'Indre et Loire :	30.952,80 €
Communauté d'Agglomération Tour(s)plus :	30.952,80 €
Chambre de commerce et d'industrie de Touraine :	15.141,60 €